



PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE
PREFECTURE DE LA GIRONDE

ALERTE METEOROLOGIQUE

NIVEAU DE VIGILANCE JAUNE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France et par mesure de précaution et de bonne information :

Décide la diffusion de l'alerte météorologique (Niveau de vigilance JAUNE) pour les phénomènes suivants :

VENT VIOLENT - VAGUES SUBMERSION

Pour l'ensemble du département : Validité : du jeudi 12 janvier 2017 à 11h00 au vendredi 13 février 2017 à 06h00

De 19h00 à 23h00, un phénomène de coup de vent hivernal va occasionner des rafales de vents de nord ouest d'une intensité de 80 km/h dans les terres et jusqu'à 105 km/h sur les côtes. Une attention particulière est à porter sur la partie nord du département (Médoc et Blayais). Une baisse du phénomène est attendue à partir de 23h00 avec des vents pouvant atteindre 80 km/h dans les terres et se maintiendront jusqu'à 100 km/h sur les côtes.

Les vagues vont atteindre des niveaux allant de 3,50 à 4,50m durant toute la nuit avec une prévision d'une mer forte et agitée le matin du vendredi 13 janvier avec des vagues de 2,50m.

Il est demandé, en particulier aux maires de prendre toutes dispositions garantissant la sécurité des biens et des personnes et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes. - Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. - Risque de chute de branches. - Possibles déplacements de véhicule. - La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.	- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent. - Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral. - En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers. - N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol. - Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Dès cet instant, il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

par internet www.meteo.fr ou www.vigimeteo.com

Fait à Bordeaux, le 12 janvier 2017

Le Préfet :

La Dominique de Celsiis-Adrienne

Philippe LAUREN